

DÉCISION DU MAIRE

N°2024/DEJ/247

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUPRES DE LA MSA ILE DE France
DANS LE CADRE DU PROJET FESTIV ETE 2024**

Nolwenn LE BOUTER, maire de la commune de Nangis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le Maire, les attributions visées dans l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget communal,

CONSIDERANT la volonté de la MSA Ile-De-France d'apporter son aide en faveur de la jeunesse dans le cadre d'une activité en lien avec le plan d'action sanitaire et sociale de la MSA Ile-de-France,

CONSIDERANT le souhait de l'équipe municipale de demander une subvention pour la réalisation des animations de « festiv'été » 2024,

CONSIDERANT que le programme consiste à acheter un trampoline pour l'espace jeux, du matériel pédagogique pour les ateliers créatifs, du matériel sportif, au financement de prestataires pour les structures gonflables et à la location des containers,

CONSIDERANT que le financement s'élève à 40 619€ dont 3 000€ par le département, 5 000€ par la Mutualité Sociale agricole (MSA), 26 899€ par la commune et 5 720€ par des Ressources propres-autres,

DECIDE

Article 1 : La commune de Nangis sollicite une demande de subvention à la MSA Ile-de-France pour la réalisation des animations dans le cadre de « festiv été » 2024.

Article 2 : Approuve le programme d'aide au financement à savoir

- L'achat d'un trampoline et d'un château gonflable
- Le financement de prestataires pour les structures gonflables et location
- Le financement de la location des containers

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

Article 3 : Approuve le descriptif de cette opération qui s'élève à 40 619€ euros TTC.

Article 4 : Dit que le plan de financement s'établit comme suit :

- département : 3 000€
- la commune : 26 899€
- la MSA : 5 000€
- ressources propres-autres : 5 720€.

Article 5 : Dit que cette aide sera versée au crédit du budget 2024 au titre des activités jeunesse de la commune.

Article 6 : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision du maire, publiée sur le site internet de la ville pour une durée de 3 mois à compter de la signature de ladite décision.

Article 7 : Copie de cet acte sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Provins,
- Madame le Receveur Municipal,
- Madame la directrice du service financier,
- Madame la directrice du pôle enfance jeunesse
- Madame la directrice du service jeunesse
- MSA Ile de France

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Fait à Nangis, le

Le Maire,
Nolwenn LE BOUTER



Certifié exécutoire compte tenu de sa
télétransmission en sous-préfecture
Le 03 JUIL. 2024
Et de la transmission ou notification et publication
Le 03 JUIL. 2024

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de MELUN dans le respect du délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024



Nangis, le 26/06/2024

MSA Ile-de-France
Président
BP 137
75691 Paris Cedex 14

Service Municipal de la Jeunesse
Affaire suivie par Véronique MASSARE
☎ 01 64 01 27 03
Service.jeunesse@mairie-nangis.fr

Réf : 2024/DEJ

Objet : demande de subvention

Monsieur le président,

Dans le cadre de notre événement « Festiv'été » pour les jeunes mais aussi pour les familles et seniors, je me permets de solliciter vos services pour nous accompagner dans notre démarche de demande de fonctionnement.

En effet, le service jeunesse via son espace jeunes durant l'été sur les mercredis et samedis à compter du samedi 29 juin au vendredi 26 juillet 2024 dans le but :

- créer du lien entre les jeunes de 11/17 ans de Nangis,
- impliquer les jeunes de 11 à 17 ans,
- proposer des activités ludiques et attractives,
- faire découvrir ou redécouvrir le service jeunesse,
- créer du lien social et de la mixité sociale,
- créer des animations intergénérationnelles.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons afin d'acquérir un trampoline et un château gonflable, la location de structures gonflables et l'intervention d'un centre équestre pour des balades en poney. Ces temps d'animation seront mis à disposition gratuitement aux usagers.

Le service jeunesse reste à votre disposition pour échanger sur ce dossier.

Je vous prie, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

TOUT COURRIER DOIT ÊTRE ADRESSÉ À MADAME LE MAIRE

Hôtel de Ville - CS 50 404 - 77370 Nangis

01 64 60 52 00 ▪ contact@mairie-nangis.fr ▪ www.ville-nangis.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024



Que cherchez-vous ?



Aide et contact



- Produits
- Pose et services
- Cours et tutos
- Outils de conception

Choisir mon magasin pour connaître la disponibilité des produits.

- Accueil
- Produits
- Terrasse et jardin
- Jeux de plein air
- Balancoire, portique, aire de jeux

4 en 1 aire de jeux gonflable 3-10 ans avec toboggan,30 ballons 300x280x210cm charge 135kg



Réf 87835501

4 en 1 aire de jeux gonflable 3-10 ans avec toboggan,30 ballons 300x280x210cm charge 135kg

149.99 €

dont 0.01 € éco-part au recyclage des meubles

dont 0.01 € éco-part au recyclage des D3E

Payer en plusieurs fois avec PayPal

Exclusivité web, non vendu en magasin

Vendu et expédié par COSTWAY

Choisir un magasin pour découvrir le stock près de chez vous

Acheter en magasin

Commander en ligne

Livraison en 6 jours ouvrés GRATUIT chez vous

Livraison en France hors D.O.M. et T.O.M, condltions pour les commandes en ligne exclusivement.

Caractéristiques

Bon Pour accord.
le 24.05.24

Dans la même catégorie

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024



Que cherchez-vous ?



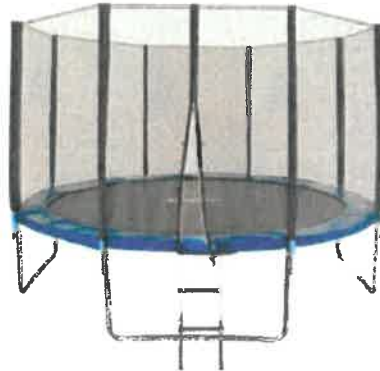
Aide et contact >



Produits Pose et services Cours et tutos Outils de conception

Choisir mon magasin pour connaître la disponibilité des produits.

Accueil Produits Terrasse et jardin Jeux de plein air Trampoline Tectake Trampoline modèle B - 366 cm



Réf 88102536

Tectake Trampoline modèle B - 366 cm

- 42.22 %

~~424.00 €~~

244.99 €

*Prix valable du 31 décembre au 31 décembre

Payer en plusieurs fois avec

Exclusivité web, non vendu en magasin

Vendu et expédié par MADE4HOME

Choisir un magasin pour découvrir le stock près de chez vous

Acheter en magasin

Commander en ligne

Livraison en 2 jours ouvrés GRATUIT chez vous

Livraison en France hors D.O.M. et T.O.M, conditions pour les commandes en ligne exclusivement

Caractéristiques

Bon pour accord
24.05.24.

Comparer à des produits similaires

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024



2 allée des frères Montgolfier
77183 Croissy Beaubourg
01 79 94 15 90 →
contact@air2jeux.fr
www.air2jeux.fr

DEVIS DE LOCATION

MAIRIE DE NANGIS

Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
77370 NANGIS

FRANCE

DEVIS DE LOCATION N°224050180

Date de l'évènement : mercredi 10 juillet 2024

Date : vendredi 24 mai 2024

Devis sous réserve de disponibilité aux dates demandées

Devis valable 30 jours

MAI445

Référence	Désignation	Qté	Durée	P.U. HT /J	Remise	Prix Net	Montant HT
E610	ROCHER MOBILE 8M 4/4 Joueurs Prof 10.50 m / Larg 2.50 m / Haut 8.50 m · Prévoir 1 animateur, 10 barrières, sol plat · Tout public sur voies de couleurs · Moniteur diplômé non inclus dans ce tarif · A partir de 3 ans	1	1	808.55	5 %	768.12	768.12
XMON150	MONTAGE ET DEMONTAGE SPECIAUX	1	1	150.00		150.00	150.00
U013	MONITEUR DIPLOME D'ETAT · Encadrement assuré par un moniteur d'escalade diplômé d'état ou ou BPJEPS Escalade ou équivalent · Max 7h dont 1h de pause déjeuner · Repas à la charge du client	1	1	365.00		365.00	365.00
XLIV5	TRANSPORT SPECIAL REMORQUE Permis EB	1		155.00		155.00	155.00

Tarif ne pouvant servir de base pour un autre devis. Pour la réservation, merci de nous retourner le devis et les conditions générales signés.
Le solde sera à remettre à notre livreur le jour de la livraison.

Coordonnées bancaires

IBAN : FR76 3008 7338 5400 0211 3110 104
BIC : CMCIFRPP

Date et signature avec la mention « Bon pour accord »

Bon Pour accord : 24.05.24

Total HT : 1 438.12
TVA 20 % : 287.62

NET A PAYER 1 725.74 €

Page 1/1

SARL au capital de 10000€ - N° de siret 448 118 000 000 91 - APE 7721 Z - N° de TVA FR 69448116000

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024



Mairie de Nangis
 Service Municipal de la Jeunesse
 2 rue Marcel Paul
 77370 Nangis

Tél : 01 64 01 27 03

Email : veronique.massare@nangis.fr

DEVIS / CONTRAT N° L241312
 du vendredi 24 mai 2024

Contact : lea.bensouna@mairie-nangis.fr
 Léa

Date de l'animation : Juillet 2024

Horaire : 15h00 - 19h00

Lieu : Parc du Château

Événement :

77370 Nangis

- Location (montage/démontage compris)
- Prestation (montage/démontage et animateurs compris)

- intérieur
- extérieur (sol dur)
- extérieur (herbe)

Désignation	Code	Description	Prix unitaire	Qté/jrs	Remise	Montant H.T.
Dome	DOM	voir fiche produit / 3 Juillet	390,00	1	10%	351,00 €
Parcours Zoo	PAZO	voir fiche produit / 17 Juillet	460,00	1	10%	414,00 €
Ventrigrisse	VEN	voir fiche produit / 20 Juillet	360,00	1	10%	324,00 €
Bumperz	BUM	3 contre 3 / 24 Juillet	350,00	1	10%	315,00 €
Parcours King Kong	PAKI	voir fiche produit / 26 Juillet	650,00	1	10%	585,00 €
						- €
						- €
						- €
						- €
Forfait transport	OFTR		110,00	5	100%	- €

Besoin 2 prise(s) de 16A 220 V	TOTAL H.T.	1 989,00 €
	T.V.A. 20%	397,80 €
	TOTAL T.T.C.	2 386,80 €

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des conditions générales.

Date :

Nom - Prénom et adresse du client :

Signature :

	Acompte	- €
<input checked="" type="checkbox"/>	Bon de commande	
	Caution	- €
IBAN : FR76 3008 7338 6600 0823 6750 188 BIC : CMCIFRPP		

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
 Date de télétransmission : 03/07/2024
 Date de réception préfecture : 03/07/2024



DEVIS N° 202405004
17/05/2024
Date de fin de validité : 17/08/2024

SERVICE JEUNESSE

2, rue Marcel Paul
FR - NANGIS

Désignation	Qty	P.U. TTC	Remise	PU NET HT	Total net TTC
ANIMATION BAPTEME PONEY lors du FESTIV ETE, les 10,20 &24 juillet 2024 , de 15h à 19h, 3 poneys sur place.	3.00	500.00		473.93	1500.00

EXO TVA	TVA 1 (5.50 %)	TVA 2 (7.00 %)	TVA 3 (10.00 %)	TVA 4 (20.00 %)		
Base HT	1 421.80				Total HT	1 421.80 €
Montant TVA	78.20				Total TVA	78.20 €
Soit TTC : mille cinq cents Euro					Total TTC	1 500.00 €

Nos coordonnées : - TVA INTRA : FR8681452249

SARL RENAUD VERMES EQUITATION - Rue de Jamard - 77390 OZOUER LE VOULGIS
Tél : 01.64.07.62.63 - Mail : pcdouvoulgis@hotmail.fr
SIRET : 81452224900014 - Code TVA : FR8681452249 - APE : 8551Z
IBAN: FR7616606241128483812324316
BIC: AGRIFRPP866

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

- Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de la structure, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager sa responsabilité.

Je soussigné(e) (NOM et prénom) **LE BOUTER NOLWENN** ,

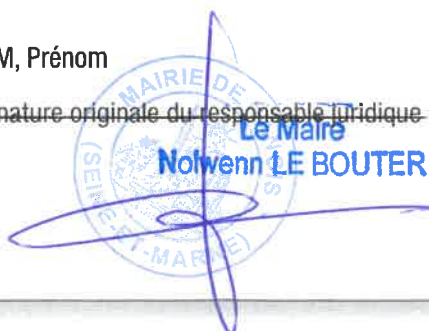
Responsable juridique de l'organisme : **MAIRIE DE NANGIS**

- certifie que la structure est régulièrement déclarée ;
- certifie que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie que la structure est respectueuse du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience, l'égalité et l'accueil de toutes et tous quelles que soient leurs convictions ou religion ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- sollicite la MSA Île-de-France pour une subvention d'un montant total de : . **5000 €** ;
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire ou postal de l'organisme ;
- m'engage à informer, par courrier, la MSA Île-de-France de l'effectivité de l'utilisation de la subvention et à fournir, au plus tard, dans les 12 mois qui suivent la date de paiement de la subvention, les pièces justifiant l'utilisation des fonds alloués ;
- m'engage à faire la promotion de la MSA Île-de-France au travers de différents supports de communication (flyer, site internet, véhicule, etc.).

Fait, le **27/06/2024** , à **NANGIS**

NOM, Prénom

Signature originale du responsable juridique


Le Maire
Nolwenn LE BOUTER

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

**PARTIE
RÉSERVÉE AUX
SUBVENTIONS
D'INVESTISSE-
MENT**

**S'AGISSANT D'UN BUDGET PRÉVISIONNEL,
IL NE PEUT ÊTRE ADMIS DE DÉFICIT OU D'EXCÉDENT.**

DÉPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS	ACCORDÉ OU SOLLICITÉ (cocher)	
				SOLLICITÉ	ACCORDÉ
Ex : mobilier de bureau	100 €	Sub. Conseil Départemental	100 €		
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	€		€	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €		

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

BUDGET DU PROJET

**PARTIE
RÉSERVÉE AUX
SUBVENTIONS
DE FONCTION-
NEMENT**

5.1 PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE :

CHARGES DIRECTES	MONTANTS	RESSOURCES DIRECTES	MONTANTS
60. Achats	20970	70. Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	17408	74. Subventions d'exploitation : précisez les fonds sollicités	34899
Achats matières et fournitures		MSA	5000
Autres fournitures	3562	département	3000
61. Services extérieurs	4717	auto financement	26899
Locations	4717		
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation			
62. Autres services extérieurs	700		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	500		
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres	200		
63. Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64. Charges de personnel	8512		
Rémunération des personnels	8512		
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65. Autres charges de gestion courante	0	75. Autres produits de gestion courante	0
		Cotisations	
		Dons manuels - Mécénat	
66. Charges financières		76. Produits financiers	
67. Charges exceptionnelles		77. Produits exceptionnels	
68. Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78. Reprises sur amortissements et provisions	
69. Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79. Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET	MONTANTS	RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET : précisez	MONTANTS
Charges fixes de fonctionnement		autres	5720
Frais financiers			
Autres	5720		
TOTAL DES CHARGES	40619	TOTAL DES PRODUITS	40619
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	MONTANTS	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	MONTANTS
86. Emplois des contributions volontaires en nature		87. Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Prestations en nature	
Prestations			
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	0	TOTAL	

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

DESCRIPTIF DU PROJET

4.4 Bénéficiaires (profil, nombre, etc.) :

Tous les jeunes du territoire notamment sur le quartier de la Mare aux curées, quartier mal perçu par les nangissiens mais aussi les jeunes des autres communes. Les familles, les seniors c'est un événement qui rassemble 150 à 200 personnes par journée.

4.5 Territoire :

Nangis est une commune de 8904 habitants avec un public jeunes (0/14 ans) représentant 23.5% de la population les seniors représentent 20.9% de la population. Nous avons également des habitants des communes alentours qui viennent sur notre événements

4.6 Date ou période de réalisation : du (le) : 29/06/2024 **au** 26/07/2024

4.7 Partenaires :

le département, les associations du territoire, le centre social, les services de la ville. prestataires pour les structures gonflables.

4.8 Évaluation/Bilan : indicateurs et critères qualitatifs et quantitatifs prévus

nombre de jeunes de Nangis par secteur de la ville nombre de filles, nombre de garçons par tranches d'âges. combien de jeunes iront au service jeunesse.
Combien d'ateliers proposer autour de la parentalité?
combien d'ateliers proposer pour les personnes en situation de handicap?
combien de seniors présents sur ces journées?

temps passé sur les ateliers.

DESCRIPTIF DU PROJET

4. PROJET/OBJET DE LA DEMANDE

Construction

Aménagement

Rénovation

Acquisition mobilier ou matériel

Autre : achat d'un trampoline, d'un château gonflable, location de structures gonflables pour des animations d'été intergénérationnelles. Animations ouvertes à tous et gratuites.

4.1 Intitulé :

festiv été 2024

4.2 Objectifs :

- créer du lien entre les jeunes de 11/17 ans de Nangis
- impliquer les jeunes de 11 à 17 ans
- proposer des activités ludiques et attractives
- faire découvrir ou redécouvrir le service jeunesse
- créer du lien social et de la mixité sociale

4.3 Description :

Force de constater que de nombreux concitoyens n'ont pas la chance de partir en vacances. Il s'agit d'une réelle opportunité (aussi indispensable) de se détendre, de découvrir et de profiter pleinement de moments conviviaux et festifs dans un espace extérieur dédié à tous.

« Festiv'été » s'adresse à toutes les générations, des tout petits aux seniors avec parfois des temps et des initiatives spécifiquement dédiées. Mais ce sont aussi des moments plus collectifs et de rencontres intergénérationnelles. La participation des jeunes sera plus spécifiquement travaillée notamment pour les 11/17 ans avec la présence du service jeunesse.

Nous souhaitons élaborer une transversalité avec les services de la ville et les associations, un programme qui permettra à la population de s'amuser et dépasser simplement de bons moments à Nangis.

Différents espaces seront proposés

-espaces détente et accueil (gestion des transats, de la sono, faire les annonces au micro...) +

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

PARTIE
RÉSERVÉE AUX
ASSOCIATIONS

2. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

2.1 Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre d'adhérents :

Nombre de bénévoles :

(Personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée)

Nombre total de salariés :

Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé :

3. RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

▶ **Date de déclaration en Préfecture :**

▶ **Date de publication au Journal Officiel :**

▶ **Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) :** OUI NON

Si oui, précisez le(s)quel(s) :

▶ **L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?** OUI NON

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

1. IDENTITÉ DE LA STRUCTURE

1.1 Nom : mairie de NANGIS

1.2 N° SIRET : 21770327100015

1.3 Adresse du siège social : rue du Maréchal De Lattre de Tassigny

Code Postal : 77370

Commune : NANGIS

1.4 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code Postal :

Commune :

1.5 Représentant légal

Nom : LE BOUTER

Prénom : NOLWENN

Fonction : MAIRIE

Téléphone : 01.64.60.52.00

Courriel : contact.mairie@mairie-nangis.fr

1.6 Référent de la demande de subvention (si différent du représentant légal)

Nom : MASSARE

Prénom : Véronique

Fonction : directrice du service jeunesse

Téléphone : 01.64.01.27.03

Courriel : veronique.massare@marie-nangis.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

COMPOSITION DU DOSSIER

IL SE COMPOSE COMME SUIT :

Présentation de la structure	p. 4 et 5
Descriptif du projet	p. 6 et 7
Budget du projet	p. 8
▶ à compléter uniquement pour une demande de subvention de fonctionnement dans le cadre d'une action ponctuelle	
Plan de financement prévisionnel du projet	p. 9
▶ à compléter uniquement pour une demande de subvention d'investissement	
Déclaration sur l'honneur	p. 10
Liste des pièces à fournir	p. 11

RECOMMANDATIONS

- ▶ Ce dossier doit être utilisé par toute structure sollicitant une demande de subvention pour une activité en lien avec le plan d'Action Sanitaire et Sociale (ASS) de la MSA Île-de-France.
- ▶ Le dossier doit être complété électroniquement et accompagné de l'ensemble des pièces justificatives, obligatoires, mentionnées à la fin du dossier (page 11) pour permettre son examen.
- ▶ Avant de solliciter un nouveau financement de la MSA Île-de-France, les structures ayant déjà bénéficié d'une subvention de la MSA doivent s'assurer au préalable d'être en conformité avec les règles définies par le formulaire d'engagement d'utilisation de fonds qu'elles ont signé lors de la précédente demande. À ce titre, les pièces justifiant l'utilisation des fonds alloués devront avoir été transmises à la MSA Île-de-France. Aucune demande ne pourra être présentée tant que les justificatifs n'auront pas été transmis.



**TOUT DOSSIER INCOMPLET,
ERRONÉ OU RATURÉ SERA
REJETÉ ET FERA L'OBJET
D'UN RETOUR AUPRÈS DE
VOS SERVICES.**

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024



ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
MSA ILE-DE-FRANCE

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

VERSION EN VIGUEUR AU 1^{ER} AVRIL 2021

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

OBLIGATOIRES

- ▶ Lettre de demande de subvention, signée par le responsable de la structure et adressée à l'attention du Président de la caisse de la MSA Île-de-France - 75691 Paris Cedex 14
- ▶ Délibération du Conseil Municipal si création d'un équipement (crèche, ACM, etc.)
- ▶ Statuts de la structure et composition de son Conseil d'Administration (pour les associations)
- ▶ Récépissé de l'enregistrement de création (pour les associations)
- ▶ Rapport d'activité de l'année N-1 pour une subvention > 1 500 €
- ▶ Budget et/ou compte de résultat de l'année N-1
- ▶ Budget prévisionnel de l'année en cours
- ▶ Devis correspondants à la subvention sollicitée (le montant doit être égal ou supérieur à la subvention demandée)
- ▶ L'attestation de délégation de pouvoir, si le signataire du dossier n'est pas le représentant légal de la structure
- ▶ Relevé d'Identité Bancaire

FACULTATIF

- ▶ Dossier éventuel en lien avec la demande (projet, présentation de l'action, etc.)

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240703-DEC-2024-247-AR
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024